



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

**N° Spécial**

**25 Octobre 2018**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DCPAT du 25 Octobre 2018**

**SOMMAIRE**

<b>Avis</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL</b>	<b>Page</b>
DCPPAT N° 2018-163	11.10.2018	Avis d'arrêté portant consignation de la somme de 188 500 euros TTC imposée à la société Oil France, nécessaire à la remise en état du site qu'elle exploitait à Saint-Cloud, 175-177, boulevard de la République.	3
DCPPAT N° 2018-168	24.10.2018	Avis d'arrêté préfectoral mettant en demeure la société Pressing 36 de respecter la disposition de l'article 2.1.2 de l'arrêté ministériel du 5 décembre 2012 applicable aux installations classées qu'elle exploite à Courbevoie 36, rue Emile Deschanel.	3

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

**Avis d'arrêté DCPPAT n° 2018-163 du 11 octobre 2018, portant consignation de la somme de 188 500 euros TTC imposée à la société Oil France, nécessaire à la remise en état du site qu'elle exploitait à Saint-Cloud, 175-177, boulevard de la République.**

Par arrêté DCPPAT n° 2018-163 du 11 octobre 2018, le préfet des Hauts-de-Seine a imposé à la société Oil France, dont le siège social est situé à Paris, 10-12, square Adanson, la consignation entre les mains d'un comptable public de la somme de 188 500 euros TTC, destinée à financer la remise en état du site qu'elle exploitait à Saint-Cloud, 175-177, boulevard de la République.

L'original de l'arrêté peut-être consulté à la préfecture des Hauts de Seine – direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques.

Copie dudit arrêté sera déposée aux archives de la mairie de Saint-Cloud, où tout intéressé pourra en prendre connaissance.

**Avis d'arrêté préfectoral DCPPAT n° 2018-168, du 24 octobre 2018, mettant en demeure la société Pressing 36 de respecter la disposition de l'article 2.1.2 de l'arrêté ministériel du 5 décembre 2012 applicable aux installations classées qu'elle exploite à Courbevoie 36, rue Emile Deschanel.**

Par arrêté DCPPAT n° 2018-168 du 24 octobre 2018, le préfet des Hauts-de-Seine a mis en demeure la société Pressing 36, dont le siège social est situé à Courbevoie, 36 rue Emile Deschanel, de respecter la disposition de l'article 2.1.2 applicable à ses installations situées à Courbevoie 36, rue Emile Deschanel.

L'original de l'arrêté peut-être consulté à la préfecture des Hauts de Seine – Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – Bureau de l'Environnement, des Installations Classées et des Enquêtes Publiques.

Copie dudit arrêté sera déposée aux archives de la mairie de Courbevoie, où tout intéressé pourra en prendre connaissance.

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles  
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>